

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 21 MARS 1972

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



NOTES POUR UNE DÉCLARATION DU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES
EXTÉRIEURES, L'HONORABLE MITCHELL
SHARP, DEVANT LE COMITÉ PERMANENT
DU SÉNAT SUR LES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA, LE 21 MARS 1972

Je suis heureux de paraître devant votre comité. Le sujet que vous avez choisi d'examiner est à la fois opportun et important. Les relations croissantes du Canada avec la Communauté économique européenne prennent de l'importance. C'est une des préoccupations de la politique extérieure du Gouvernement, qui désire renforcer ces relations. Nous sommes heureux que vous ayez choisi de les examiner et nous attendrons vos recommandations avec impatience. Vous pourrez même appuyer nos efforts en ce sens au cours de votre voyage en Europe.

Je voudrais, pour toutes ces raisons, vous exposer le cadre dans lequel vous pourrez examiner ces relations.

Quel est, premièrement, l'état actuel de nos relations avec les dix pays de la Communauté élargie? Chacun connaît les étroites relations que nous avons tissées avec ces pays au cours des deux guerres mondiales et au sein de l'alliance née à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. La Communauté économique européenne englobe maintenant les deux nations fondatrices du Canada ainsi que plusieurs autres pays dont sont originaires un grand nombre de Canadiens. Les deux langues de travail courantes des nouveaux Européens sont les deux langues officielles du Canada. Je ne prétends pas que ce soit là, en soi, un motif suffisant pour établir de nouvelles relations, mais je crois néanmoins que nous tenons le même langage que les Européens à bien des égards, et non des moindres.

Nous admirons les perspectives européennes que la Communauté élargie offre à notre imagination.

Le Premier ministre a souligné ces perspectives dans les messages de félicitation qu'il a fait parvenir au Premier ministre britannique, M. Heath, et aux présidents du Conseil des ministres et de la Commission de la CEE à l'occasion de la signature du Traité d'adhésion en janvier. M. Trudeau s'exprimait en ces termes: "Les Canadiens admirent le caractère audacieux de la nouvelle Communauté et l'habileté avec laquelle elle a été conçue. Nous demeurons confiants que la force économique qui en découlera profitera non seulement à ses membres mais aussi à tous les membres de la communauté internationale. Une Europe prête à coopérer et prospère peut apporter beaucoup de choses au monde sur le plan de l'amitié, du commerce, de l'aide économique et de l'exemple."

En termes politiques, tout le monde atlantique sera touché par cette nouvelle Europe dynamique qui prend forme sous nos yeux. Il faudra s'adapter au nouvel équilibre qui va s'instaurer graduellement dans le monde occidental. Les Etats-Unis, pour leur part, souhaitent depuis longtemps que l'Europe assume elle-même une plus grande partie du fardeau que constitue sa sécurité. Ces deux tendances ont des répercussions cumulatives sur la forme que l'Alliance atlantique, telle que nous la connaissons depuis la fin de la guerre, prendra à l'avenir.

L'unité de l'Europe n'est assurément pas incompatible avec le renforcement des liens de celle-ci avec ses principaux partenaires. Il existe donc, entre les pays occidentaux, des problèmes d'adaptation qu'il faut résoudre non seulement en soi mais aussi parce que la solidarité de l'Ouest conserve son importance dans une ère où les relations avec l'Europe de l'Est se développent rapidement.

Il est naturel que l'évolution des relations entre les pays occidentaux suscite chez les Canadiens certaines inquiétudes quant à la possibilité de tensions entre l'Europe et les États-Unis. Il existe une interaction entre les relations américano-européennes, nos relations avec les États-Unis et nos relations avec l'Europe. Dans son examen de notre politique étrangère, le Gouvernement a cherché à montrer qu'une politique de diversification de nos relations pousse inévitablement le Canada vers l'Europe. Par contre, comme l'ont démontré la crise monétaire et commerciale de l'an dernier, la rupture des mécanismes régissant les relations entre les États-Unis et l'Europe peut laisser le Canada complètement isolé en Amérique du Nord.

Du point de vue économique, la nouvelle Europe laisse également entrevoir des répercussions d'une grande portée. Les importations de la Communauté élargie devraient atteindre 130 milliards de dollars d'ici 1980. Le Canada, qui est au quatrième rang des pays exportateurs, après la CEE, les États-Unis et le Japon, doit donc prendre le Marché commun au sérieux. Les Dix forment déjà une unité marchande qui est de beaucoup la plus considérable du monde; l'an dernier, ils ont importé de l'extérieur de la Communauté des marchandises d'une valeur globale de soixante-dix milliards de dollars. De ce montant plus de deux milliards sept cent mille dollars représentaient des marchandises en provenance du Canada. Cela équivalait à 17 p. 100 de nos exportations totales et à environ la moitié de nos exportations en dehors de l'Amérique du Nord; la CEE devenait ainsi de loin notre second grand partenaire commercial.

Et pourtant nous pouvons faire mieux. Nous aurons à faire beaucoup mieux. Depuis 1958, les exportations canadiennes vers la CEE ont considérablement augmenté. Elles n'ont toutefois pas progressé au rythme des importations totales de la CEE en provenance du monde extérieur. Notre participation à ces marchés a diminué. Ce qui est tout aussi important, nos exportations vers la CEE n'ont pas suivi la tendance qui caractérise les importations de la Communauté: prépondérance des produits manufacturés et des produits de transformation par rapport aux matières premières et aux produits de base. C'est là, particulièrement dans les secteurs de technologie intensive, que nous aurons à réaliser la plus grande amélioration.

Il n'a pas été facile d'analyser la raison de nos difficultés en ce qui concerne cette catégorie d'exportations

vers la CEE. Il y a eu un problème d'accès pour un certain nombre de produits, dont quelques-uns sont d'un intérêt vital pour le Canada. Mais il ne convient pas d'exagérer ce problème. Dans l'ensemble, les tarifs douaniers communs de la CEE sont bas. En dépit des politiques de protection adoptées dans le secteur agricole, la Communauté reste un grand importateur de produits de l'agriculture. D'autres nations commerçantes ont remporté des victoires sur le marché de la CEE. Les Américains ont bien réussi à cet égard, avec leurs exportations de produits avancés, mais évidemment ils ont eu l'appui de leurs investissements massifs en Europe occidentale. Une grande partie de la difficulté est due probablement à nos structures industrielles et à nos habitudes de commerce. Il est évident que nous ne pouvons guère bien vendre ce que nous ne fabriquons pas, et c'est pour cette raison que nous envisageons notre politique générale à l'égard de la CEE en fonction des politiques que nous cherchons à mettre en oeuvre dans d'autres domaines: énergie, investissements, industrie en général y compris l'industrie secondaire ainsi que la recherche et le développement, et études portant sur des domaines connexes. Le succès que nous obtiendrons dans la pleine mise en valeur de nos ressources pourrait bien se rattacher dans une certaine mesure au succès remporté au même égard par la CEE. Nous devrions nous intéresser davantage à ce marché en expansion, mais difficile, en suivant le rythme de son développement et en agissant comme nous le faisons par exemple dans le cas du marché américain.

J'ai mentionné que nous tenions le même langage.

La raison n'en est-elle pas, dans une certaine mesure, que nous faisons face aux mêmes problèmes? Beaucoup d'entre vous ont lu le livre de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber qui a paru il y a quelques années et qui est devenu en quelque sorte un classique: Le Défi Américain. Comme vous vous en souviendrez, le Défi Américain expose les difficultés auxquelles se sont heurtées les Européens en cherchant à constituer de grosses sociétés dans des domaines de technologie avancée, à produire des capitaux suffisants, à financer la recherche et le développement nécessaires, à assurer l'innovation technique, à rendre ces sociétés concurrentielles. Dans l'intervalle, les firmes européennes ont eu tendance à tout vendre à des multinationaux américains plutôt qu'à leurs concurrents d'Europe. Si l'on voit les choses sous cet angle, les Européens se trouvent devant un problème que nous connaissons depuis assez longtemps.

Les problèmes communs ne créent pas nécessairement les bases d'une association. Nous préférierions tous, j'en suis sûr, choisir nos partenaires sur un autre terrain que celui de la misère. Une situation prospère est d'ailleurs plutôt la marque, tant de la CEE, qui a réalisé un véritable miracle économique, que du Canada, qui s'est classé en tête l'an dernier au point de vue de l'essor de la production industrielle.

Il existe cependant des problèmes. C'est dans la mesure où ils sont communs à la CEE et au Canada que nous pourrions nous aider à trouver des solutions mutuellement avantageuses. C'est la base même de rapports d'association et c'est maintenant le moment de tenter l'effort nécessaire.

Ces dernières années, nous avons fait de grands efforts pour développer des relations économiques plus étroites dans le domaine des produits de technique avancée. Nous avons envoyé des missions technologiques et des missions commerciales en Europe. Nous avons obtenu quelques bons résultats, mais je crois que nous allons maintenant en obtenir de meilleurs. J'ignore si les Européens ont eu dans le passé la volonté politique de faire l'effort nécessaire. Ils peuvent avoir éprouvé des doutes sur la mesure d'indépendance véritable des intérêts canadiens et sur notre désir de collaborer dans l'avenir. Je doute que jusqu'à ces derniers temps nous ayons exprimé ce désir assez clairement aux Européens pour les détourner de leur souci de consolidation intérieure. M. Pepin et moi-même avons souligné cette intention lors de nos visites dans les capitales d'Europe au cours des dix-huit derniers mois.

Il va sans dire que nous leur signalerons la question de nos intérêts en matière d'exportation, intérêts qui ont souffert de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE: plus de 40% de nos exportations de 1971 vers le Royaume-Uni, qui s'élèvent à plus d'un milliard trois cents millions de dollars, pourraient se heurter à des difficultés d'accès. Il y a encore d'autres questions. Je ne vais pas les exposer maintenant puisque vous les connaissez, mais je puis vous assurer qu'elles seront défendues. Il appartenait à la Grande-Bretagne de décider de son adhésion à la CEE. Bien que nous souhaitions le succès de la CEE, les parties à l'élargissement doivent reconnaître que la charge de l'adaptation réservée au Canada est plus lourde que celle que doit assumer n'importe quel autre pays extérieur à la CEE élargie. Si les politiques de la CEE prenaient un tournant protectionniste, notre commerce pourrait en souffrir sérieusement. Nous avons donc été heureux de noter la récente déclaration d'intention rendue publique par les États-Unis et la CEE, qui s'y engagent à entamer de vastes négociations commerciales multilatérales d'ici environ un an. Si un nouvel équilibre se révèle nécessaire, nous désirons qu'il se situe à un plus haut niveau d'échanges, non à un niveau inférieur.

Nous comptons donc discuter avec les Européens non seulement la protection de nos intérêts actuels, mais également notre collaboration avec eux pour l'avancement de nos intérêts communs. De part et d'autre, nous tirerons parti des politiques d'ouverture sur l'extérieur et des tendances à la libéralisation du commerce mondial, car nos parts respectives en ce

domaine sont considérables. Des relations plus étroites seront à notre commun avantage et le resserrement des liens sur le plan industriel serait souhaitable.

Tout compte fait, évidemment, les possibilités d'établir des liens plus étroits sur le plan industriel seront seulement ce que les intérêts et les aptitudes respectives de l'industrie canadienne et européenne voudront bien qu'elles soient. Il nous serait impossible de faire valoir des intérêts artificiels. J'ai toutefois la conviction qu'une étude plus approfondie des possibilités révélera l'existence de questions d'un vaste intérêt à explorer, pourvu que la volonté politique le permette. Je crois que cela est maintenant plus manifeste des deux côtés.

Permettez-moi d'insister sur le fait que rien de ce que j'ai dit ne doit s'interpréter comme étant "anti-américain". Rien de ce que j'ai dit n'a pour but de suggérer qu'il faille réévaluer nos relations avec les États-Unis dans la perspective de relations économiques plus étroites avec l'Europe. En fait, c'est en raison même de nos relations économiques particulièrement étroites avec les États-Unis que nous devons résolument explorer les possibilités qu'offrent d'autres domaines que nous avons pu sous-estimer. Il en a toujours été ainsi, mais il est encore plus nécessaire de le faire en Europe maintenant que la Grande-Bretagne a adhéré à la CEE.

Jamais encore a-t-on soulevé autant de questions quant aux relations du Canada avec l'Europe. Jusqu'à maintenant, l'Europe était trop préoccupée par sa propre réorganisation pour accorder beaucoup d'attention à la façon dont elle allait régler ses relations avec le reste du monde. Cette situation se modifie, ce qui nous offre l'occasion d'améliorer nos relations. L'Europe devra dorénavant consacrer plus d'attention à la décision de savoir comment elle entend maintenir les liens qui l'unissent aux autres, et surtout à ses alliés les plus proches et les plus importants, le Canada et les États-Unis.

Je crois qu'il est dans l'intérêt de l'Europe que le Canada demeure indépendant, prospère et uni. Les Européens devraient en être convaincus. Et je crois qu'ils l'ont reconnu plus nettement au cours des derniers mois que jamais auparavant. En raison de leurs propres préoccupations, de la distance, en raison peut-être de ce que nous ne nous sommes pas expliqués suffisamment - les raisons sont nombreuses -, ils avaient auparavant tendance à prendre pour acquis que leur façon de concevoir leurs relations avec les États-Unis valait, à peu de choses près, pour le Canada. Le Gouvernement s'est employé à modifier cette attitude et y a partiellement réussi. Il vaut la peine de souligner qu'à l'ordre du jour du prochain sommet

européen figurera la question des relations de la Communauté européenne avec ses principaux partenaires économiques y compris à n'en pas douter le Canada.

Quant à nous, nous devrions adopter une attitude aussi ouverte que possible face aux nouveaux modes de collaboration multilatérale que les Européens tentent d'instaurer entre eux. Nous devons veiller sur nos intérêts et nous n'y manquerons pas. Cependant, leur succès est aussi le nôtre. Tant par des échanges bilatéraux avec les capitales européennes que par des relations multilatérales avec les institutions de la Communauté elle-même, nous désirons poursuivre les dialogues multiples que nous avons déjà entamés.

Nous devons consentir une grande somme de travail avant de pouvoir établir avec l'Europe nouvelle le genre de relations qui conviennent à nos intérêts. C'est pourquoi je sollicite toutes les contributions possibles au dialogue, y compris celles de votre Comité. Le Gouvernement a également hâte d'accueillir bientôt M. Dahrendorf, Commissaire de la Communauté aux Affaires étrangères. Nous discuterons avec lui bon nombre des sujets que je viens d'aborder. Avec la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Norvège et le Danemark, la CEE constitue une puissance économique en devenir dont le pouvoir et la vaste influence politique sont considérables. L'enjeu du Canada dans la Communauté est immense, mais il a également beaucoup en commun avec elle. J'ai tout lieu de croire au développement tant de notre enjeu que de nos intérêts communs.

J'attends maintenant de connaître votre propre appréciation de la question.